



Nations Unies

Assemblée générale

CPSD/358

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Quatrième Commission

19^e séance – après-midi

LA COMMISSAIRE GÉNÉRALE DE L'UNRWA SOULIGNE L'AGGRAVATION SANS PRÉCÉDENT DE LA SITUATION DES RÉFUGIÉS PALESTINIENS

La Quatrième Commission a entamé, cet après-midi, son débat sur les travaux de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Mme Karen AbuZayd, Commissaire générale de l'Office, a souligné que le travail de l'Office constituait un filet de sécurité pour les réfugiés palestiniens en Cisjordanie et à Gaza, en Jordanie, au Liban et en Syrie, dans de nombreux domaines - humanitaire, développement, éducation, santé et microcrédit.

Insistant sur l'aggravation sans précédent de la violence et de la précarité économique dans les territoires palestiniens en particulier, Mme AbuZayd a déclaré que si le tableau qu'elle présentait aux délégations semblait triste et déprimant, c'était parce que la réalité l'était également. Elle a indiqué que l'Office tentait, de son côté, de tirer partie au maximum des ressources financières qui lui sont allouées, en menant des réformes. Nous n'en sommes qu'au début mais il y a eu des progrès en matière de rationalisation, de gestion et de ressources humaines, a-t-elle assuré, s'inquiétant du déficit de 107 millions de dollars auquel l'Office est confronté.

À ce sujet, le Groupe de travail sur le financement de l'Office a engagé la communauté internationale à apporter sa contribution en insistant sur le manque d'annonces de contributions. Il faut que le financement reflète l'augmentation du nombre de réfugiés et les besoins changeants de cette population, a souligné son Rapporteur. Avant la présentation de Mme AbuZayd, le Président de la Quatrième Commission, Madhu Raman Acharya du Népal, avait rappelé que l'Office assurait, depuis plus de 50 ans, dans des conditions très difficiles, des services d'assistance à une population croissante de réfugiés, qui dépasse aujourd'hui les quatre millions de personnes.

Presque six décennies se sont écoulées, et si le problème des réfugiés reste central, le passage du temps complique encore la tragédie du peuple palestinien, a déclaré l'Observateur permanent de la Palestine, dénonçant l'intransigeance d'Israël et le fait que ce pays refuse de reconnaître la responsabilité qui lui incombe envers les réfugiés. Il est clair que les actions d'Israël affectant le travail de l'UNRWA sont contraires au droit humanitaire international, a-t-il assuré.

À l'instar du représentant des Émirats arabes unis, de nombreuses autres délégations ont dénoncé les entraves au travail de l'Office imposées par Israël. Il est inadmissible qu'Israël continue de violer les accords internationaux sur la protection des personnels et des installations des Nations Unies, a déclaré la déléguée cubaine. De leur côté, les représentants de la Jordanie et de la République arabe syrienne ont témoigné du poids financier que représente la présence persistante des réfugiés palestiniens sur leur territoire.

L'Union européenne, qui fournit plus de la moitié du budget de l'Office, a de son côté estimé, par la voix du représentant finlandais, que le bouclage des territoires sapait les efforts de développement économique dans les territoires palestiniens. Toutes les délégations ont d'ailleurs fait part de leur préoccupation face à la détérioration de la situation économique et sociale sur place.

Les délégations suivantes ont pris la parole: Émirats arabes unis, Jordanie, Bangladesh, Cuba, Koweït, République arabe syrienne, Finlande (au nom de l'Union européenne) et Tunisie. L'Observateur permanent de la Palestine s'est aussi exprimé, lors de cette séance, après les présentations de la Commissaire générale de l'UNRWA et du Rapporteur du Groupe de travail chargé d'étudier son financement.

La Quatrième Commission reprendra son débat relatif aux travaux de l'UNRWA demain, mercredi 1^{er} novembre, à 15 heures.

OFFICE DE SECOURS ET DE TRAVAUX DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS DE PALESTINE DANS LE PROCHE-ORIENT

Présentation de Rapport

Mme KAREN ABUZAYD, Commissaire générale de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), a rappelé que le travail de l'Office avait toujours dû s'effectuer dans un climat opérationnel volatile et complexe, marqué par les conflits armés et des crises récurrentes, ce qui l'avait obligé à se montrer souple et efficace, dans la mesure des ressources qui lui étaient allouées.

Rappelant les nombreux domaines dans lesquels l'Office dispense ses aides humanitaires, de développement, d'éducation, de santé, de microcrédit ainsi que son rayonnement d'action sur la Jordanie, le Liban, la Syrie, la Cisjordanie et Gaza, la Commissaire a fait part de ses efforts continus, notamment en matière d'aide sanitaire. Il y a un besoin grandissant en la matière qui va au-delà des possibilités de l'Office, a-t-elle déclaré, soulignant que le travail de l'Office constituait un filet de sécurité pour les réfugiés. En 2005, l'Office a distribué une aide alimentaire à 1,3 million de réfugiés et offert 2,3 millions de jours travaillés. Son programme de microfinancement, le plus important en Palestine, s'est étendu à la République arabe syrienne et à la Jordanie.

Le travail de l'Office ne pourrait pas se dérouler normalement sans l'hospitalité et les sacrifices des pays qui l'accueillent, a poursuivi Karen AbuZayd, saluant particulièrement la coopération avec les Gouvernements syrien et jordanien. L'Office a fait preuve de sa capacité de fournir de l'assistance en temps de crise, comme il l'a montré lors de la crise au Liban, a-t-elle précisé, rappelant que les services de santé et d'assistance avaient été maintenus tout le long du conflit. Elle a déploré, à ce sujet, la mort d'un personnel de l'UNRWA dans une attaque qui a eu lieu juste avant le cessez-le-feu.

L'Office s'est engagé dans un processus d'évaluation interne afin de tirer les leçons de ce conflit, a continué la Commissaire générale, soulignant que la population palestinienne continuait de sentir l'impact de l'occupation par Israël sur son territoire depuis 1967. Depuis janvier, l'atmosphère de crise chronique a atteint un niveau sans précédent avec l'instauration d'un régime de sanctions de facto de la population palestinienne, a-t-elle indiqué, soulignant aussi le nombre de civils tués dans cette escalade de violence.

Parallèlement, les conditions de vie se sont dégradées progressivement et rapidement, ces six dernières années, pour atteindre un niveau sans précédent depuis le mois de mars, a-t-elle insisté. Aucun salaire n'a été payé depuis, a poursuivi Karen Abuzayd, déplorant l'aggravation du chômage dans les territoires occupés et l'effet des restrictions de circulation sur les conditions de vie.

Les points d'entrée des marchandises sont de moins en moins accessibles, le marasme économique est profond, a-t-elle déclaré, soulignant que la Cisjordanie et Gaza sont touchés de manière égale par cette

situation précaire. Ces contraintes ont aussi un effet négatif sur les travaux de l'Office, compte tenu de la forte proportion de palestiniens employés par l'Office. La poursuite de la construction de la barrière et de l'installation de colonies de peuplement sont autant de facteurs aggravants pour la situation, l'état de droit est en déliquescence, la jeunesse se radicalise, a souligné la Commissaire.

Mme AbuZayd a salué la qualité du travail de l'Office, indiquant que des réformes en profondeur ont été menées. Nous n'en sommes qu'au début mais il y eu des progrès dans la rationalisation, la gestion et les ressources humaines, a-t-elle assuré, soulignant que le personnel palestinien de l'Office est le seul au Proche-Orient à ne pas recevoir de primes de danger. Les services doivent souvent être réduits en raison du manque de fonds, a-t-elle souligné, rappelant le déficit de 107 millions de dollars auquel l'Office est confronté.

Si ce tableau vous semble triste et déprimant, c'est parce que la réalité l'est également, a estimé Karen AbuZayd dans la conclusion de sa présentation, estimant que le règlement du conflit au Liban montrait ce qu'il était possible de faire avec une volonté politique forte. Il nous faut aboutir à la paix par des moyens politiques, a-t-elle lancé.

Dialogue interactif

Le représentant de la République islamique d'Iran a demandé des détails sur les conséquences économiques du mur de séparation dans les territoires.

Le représentant de la République arabe syrienne a estimé que le mur allait créer de nouveaux réfugiés et demandé, lui aussi, des détails sur les conséquences de la construction.

Mme Karen AbuZayd a déclaré qu'elle n'avait pas de chiffres à communiquer sur les conséquences du mur. Celui-ci a néanmoins eu des effets économiques et l'UNRWA étudie aussi les effets sociaux sur les familles qui sont séparées par ce mur.

Le représentant d'Israël a salué le professionnalisme du rapport présenté par Mme AbuZayd. Il a souligné qu'elle avait abordé des événements qui se sont produits en 2006 alors que le rapport est censé porter sur l'année 2005. D'autres événements doivent être inclus dans le rapport, notamment l'assassinat de Rafic Hariri par la Syrie et le soutien de l'Iran au Hezbollah, au Liban notamment, a-t-il estimé. Le nom même de l'Office suggère qu'il ne s'attache qu'aux réfugiés mais si l'on souhaite aborder aussi les perspectives futures de paix ou la question des colons juifs, il faut que cela soit clair, a-t-il déclaré.

Le représentant de la République arabe syrienne a déclaré que les accusations israéliennes ne sont pas réelles. Il faut voir à qui profite le crime de M. Hariri, la délégation israélienne essaie de politiser la question humanitaire des réfugiés, a-t-il estimé.

Le Président de la Quatrième Commission, Madhu Raman Acharya, du Népal, a appelé à la retenue et à ce que les délégations ne se répondent pas directement dans le cadre de ce dialogue.

Le représentant de la République islamique d'Iran a indiqué que le représentant du régime israélien avait évoqué une période qui n'est pas à l'ordre du jour et que ceci ne faisait que détourner le débat présent. Peut-être que le délégué d'Israël pourrait-il communiquer des chiffres sur les conséquences économiques du mur de séparation, a-t-il indiqué.

Mme Karen AbuZayd a indiqué que, dans son discours, elle avait tenu compte des événements récents dans la région, après consultation, compte tenu de leur gravité. Nous nous en sommes toujours tenus à notre rôle de développement humain et humanitaire, c'est là notre rôle, a-t-elle souligné.

Le représentant du Sénégal a salué l'excellence du rapport et demandé à connaître les conséquences de la guerre sur les conditions sociales de vie des réfugiés.

Le représentant du Liban a regretté que les délégués israéliens aient pris l'habitude d'avoir recours à la rhétorique qui n'ajoutait rien au débat. Le Liban condamne toute forme de terrorisme et a été victime de la forme ultime du terrorisme, le terrorisme d'État, a-t-il assuré. Le Hezbollah n'existait pas avant la première invasion du Liban par Israël, il n'est qu'une réaction populaire à l'occupation, a-t-il déclaré.

Le représentant du Soudan a pris la parole afin de renouveler ses remerciements à l'UNRWA.

Rapport de la Commissaire générale de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de la Palestine dans le Proche-Orient (A/61/13)

Le rapport porte sur les activités de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Moyen-Orient (UNRWA) pour la période allant du 1^{er} janvier 2005 au 31 décembre 2005. Il est à noter que c'est la première fois que le rapport annuel de l'Office couvre une année civile, la pratique étant jusqu'ici de faire rapport sur la période allant de juillet à juin.

Dans son rapport, la Commissaire a attiré l'attention sur la situation qui a prévalu au Liban et dans le territoire palestinien occupé au cours des sept premiers mois de 2006. Concernant le Liban, le rapport souligne que les hostilités ont donné lieu à une opération d'urgence complexe qui a fait appel à de nombreux protagonistes de l'action humanitaire. Sur les 405 000 réfugiés palestiniens immatriculés auprès de l'Office au Liban, 104 000 résident dans des camps de Saïda ou des alentours et 99 000 autres dans les environs de Tyr. Ces collectivités ont été les plus directement frappées par le conflit armé qui a fait rage jusqu'à la cessation des hostilités.

Le rapport souligne que l'UNRWA a participé à l'appel interinstitutions que le système des Nations Unies a lancé le 24 juillet 2006. Il a demandé 7,2 millions de dollars, dont 1 million au titre d'activités d'urgence en République arabe syrienne. Il a fallu également réparer d'urgence les réseaux d'approvisionnement en eau.

Le rapport rappelle que l'élection, en janvier 2006, d'un nouveau gouvernement placé sous la direction du Hamas a entraîné l'imposition d'un régime de sanctions au terme duquel Israël et les principaux donateurs ont suspendu les fonds accordés à l'Autorité palestinienne et gelé les opérations bancaires. La situation et les conditions de vie se sont détériorées à un niveau sans précédent, affirme le rapport. Comme l'Autorité palestinienne ne pouvait plus payer ses 152 000 employés à partir de mars 2006, les services publics – santé, eau, assainissement et énergie – se sont trouvés gravement perturbés, ce qui a entraîné une aggravation marquée des conditions de vie.

Il rappelle également que les Forces de défense israéliennes (FDI) ont procédé à des tirs d'obus et des bombardements aériens qui ont détruit des maisons, des petites entreprises et des éléments d'infrastructure cruciaux, notamment l'aéroport de Gaza, deux ministères, six ponts et les six transformateurs de la centrale électrique qui fournissaient 43 % de l'électricité de la bande de Gaza.

Par ailleurs, de janvier à juillet 2006, le point de passage de Karni a été fermé 42% du temps, contre 18% en 2005. Les bouclages effectués par les autorités israéliennes ont entraîné de graves pénuries de médicaments et de denrées alimentaires. La fermeture du point de passage de Karni a fait encourir à l'Office des frais d'entreposage et de transport supplémentaires, indique le rapport.

Le rapport rappelle que la plupart des réfugiés de Palestine résident en Jordanie. La majorité d'entre eux possèdent la nationalité jordanienne et peuvent travailler dans l'administration publique, dans l'économie locale et ont accès aux institutions gouvernementales. Par contre, les Palestiniens qui ont quitté la bande de Gaza en 1967 et leurs descendants ne peuvent obtenir qu'un passeport jordanien temporaire, d'une validité de deux ans, et n'ont pas de numéro d'identité nationale.

Les réfugiés palestiniens immatriculés, nés au Liban, sont autorisés, depuis juin 2005, par le Ministère du travail libanais à occuper des emplois manuels et de bureau et à obtenir des permis de travail. En République arabe syrienne, ils ont continué d'avoir librement accès aux services gouvernementaux et au marché du travail, mais ne sont pas autorisés à occuper des postes dans l'administration publique.

Sur la question du programme d'éducation de l'Office, le Rapport souligne l'étroite coopération avec les autorités chargées de l'enseignement en Jordanie, en République arabe syrienne et dans le territoire palestinien occupé. Les critères d'éligibilité pour bénéficier des services spéciaux d'aide d'urgence ont, en outre, été revus afin d'inclure les enfants de 674 réfugiés mariés à des non-réfugiés. Par ailleurs, des allocations en espèces ont été accordées au cas par cas à 12 188 familles, en situation de détresse ou non, ce qui représente une augmentation de 104 % par rapport aux chiffres de 2004. Enfin, trois cents employés du Programme de secours et de services sociaux et volontaires d'organisations communautaires de l'UNRWA ont suivi des stages de formation sur les questions liées à la sexospécificité.

Le Rapport rappelle qu'un nouveau directeur de programmes d'appui à la communauté en matière de microcrédit a été recruté pour surveiller les opérations de crédit. Le programme de microfinancement et crédit aux microentreprises a permis d'administrer le nouveau Fonds d'affectation spéciale, le PalFund, bénéficiant du soutien du Fonds pour le développement international de l'OPEP, destiné à venir en aide aux entreprises palestiniennes du territoire palestinien occupé.

Par contre, le rapport stipule que, bien que le programme de microfinancement se soit considérablement développé en 2005, il a continué à pâtir de la poursuite de l'Intifada et de l'intensification du régime de bouclages de territoires. En conséquence, l'autofinancement du programme a été entravé en 2005 puisqu'il n'était autosuffisant qu'à 86 % du point de vue opérationnel. La crise qui règne dans le territoire palestinien occupé et le déficit chronique de crédits dont souffre le projet de financements de prêts en Jordanie et en République arabe syrienne n'a permis de réaliser que 60% de ses objectifs, précise enfin le rapport.

Présentation de Rapport

Mme BERIT ENGE (Norvège), Rapporteuse du Groupe de travail sur le financement de l'UNRWA, a déploré les problèmes financiers rencontrés par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) dans son exercice financier 2006, prévoyant que ce déficit aurait un impact économique grave sur la qualité des services offerts à plus de 4,3 millions de réfugiés palestiniens. Elle a exhorté la communauté internationale à honorer pleinement ses contributions pour l'exercice financier 2006-2007. Si tel est le cas, a-t-elle dit, l'Office sera en mesure de remettre en place les infrastructures adéquates, ainsi que d'améliorer la capacité à gérer ses programmes.

La Rapporteuse a salué le travail de la Commissaire de l'UNRWA, notamment les efforts déployés pour trouver de nouvelles modalités de financement et pour diversifier ses sources, en indiquant que la Commission consultative avait approuvé le programme complet de réforme de l'UNRWA. Elle a notamment salué le programme organisationnel, mis au point conjointement avec la Commission consultative et les autres parties intéressées, qui vise à renforcer les ressources humaines et les capacités d'action de l'Office.

La Rapporteuse a rappelé que le Groupe de travail avait appuyé la requête adressée par le Gouvernement libanais auprès de l'UNRWA pour obtenir un plan de financement de 50 millions de dollars, destiné à assurer des services de logement, de soins de santé et de services sociaux aux réfugiés. Elle a, par ailleurs, affirmé que les services de l'Office étaient essentiels en l'absence d'une solution juste et durable du conflit de la région. C'est pourquoi, a-t-elle conclu, l'UNRWA doit pouvoir continuer ses activités et poursuivre ses opérations sur une base financière saine.

Rapport du Groupe de travail sur le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (A/61/347)

Le présent rapport porte sur la situation financière de l'Office qui accuse un déficit budgétaire de plusieurs millions de dollars en 2005 et en 2006. Il rappelle que le budget de l'Office pour l'exercice biennal 2006-2007 est en augmentation de 30% environ par rapport à l'exercice biennal précédent et indique les mesures à prendre pour enrayer la baisse de qualité des services au cours des 10 dernières années. Les contributions versées à l'UNRWA en 2006 sont restées inférieures aux dépenses prévues pour cette année, souligne-t-il.

L'Office a préparé, en 2006, son cadre stratégique pour 2008-2009 en étant plus mesuré quant au financement attendu. En dépit de mesures de rationalisation, il réaffirme sa volonté de maintenir les services à leur niveau actuel et espère introduire certaines améliorations.

Le rapport fait état de pertes dues à l'imposition arbitraire par les autorités israéliennes de droits de passage, droits portuaires et autres prélèvements, appliqués sur les produits humanitaires transitant par Israël. L'UNRWA a, par ailleurs, subi des dépenses excédentaires sur les frais de stockage pour des conteneurs vides ou abandonnés à Gaza en 2005. Le rapport rappelle qu'il s'agit là d'une situation qu'il faut corriger car il s'agit d'un impôt direct, dont l'Office devrait être exonéré au titre de la Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies de 1946.

Le Groupe de travail demande enfin aux gouvernements et à la communauté internationale dans son ensemble de financer intégralement le budget de l'UNRWA pour l'exercice 2006-2007 et d'envisager de verser des contributions spéciales pour appuyer les initiatives de planification stratégique lancées par l'Office dans le cadre de son plan à moyen terme. Il engage, en outre, le Gouvernement israélien à accorder à l'Office un accès libre de toute entrave, notamment dans la bande de Gaza où la fermeture systématique du nombre limité de points de passage commerciaux compliquent ses opérations humanitaires.

Débat général

M. RIYAD MANSOUR, Observateur de la Palestine, a affirmé que la mission de la Commissaire et de l'UNRWA durerait aussi longtemps qu'une solution politique appropriée au conflit du Moyen-Orient n'aura pas été trouvée. Il a exprimé sa satisfaction pour le travail accompli par la Commissaire de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, affirmant toutefois que son rapport était un triste rappel de la nécessité de perpétuer le travail de l'Office, compte tenu du fait que les besoins fondamentaux des réfugiés palestiniens n'étaient pas satisfaits. Le travail de l'Office pour soulager les souffrances du peuple palestinien est indéniable et doit être soutenu à tous les niveaux, a-t-il ajouté, d'autant qu'il permet d'éviter l'effondrement de la région.

L'Observateur a, par ailleurs, souligné que le rôle de l'Office était plus qu'humanitaire, sa présence ayant permis de préserver les droits des réfugiés palestiniens dans l'attente d'une solution définitive. Il a déploré que les doléances du peuple palestinien continuent d'être ignorées, malgré toutes les résolutions internationales adoptées sur la question. Malgré tout, a-t-il indiqué, le peuple palestinien met tous ses espoirs dans la communauté internationale qui doit l'aider à recouvrer ses droits, notamment la restitution des terres qui ont été confisquées. Il a condamné les conditions précaires de vie dans les camps de réfugiés qui sont imputables, à son avis, à l'intransigeance d'Israël. Le droit inhérent au retour du peuple palestinien ne peut être oblitéré, malgré le passage de 60 ans, a-t-il ajouté. L'Observateur a également dénoncé l'aggravation des conditions de vie dans le territoire palestinien occupé, y compris l'est de Jérusalem, l'attribuant aux pratiques illégales d'Israël, notamment en matière de restriction de la liberté de mouvement des personnes imposée par quelque 500 points de contrôle et la construction du mur de séparation. Il a, par ailleurs, précisé que le non versement par Israël des revenus fiscaux à l'Autorité palestinienne contribuait à l'aggravation de la situation financière du gouvernement palestinien et de la population du territoire. Affirmant que l'UNRWA s'était surpassé pour fournir une assistance à la

reconstruction et à la remise en état de nombreuses maisons détruites lors des récentes attaques, l'Observateur s'est prononcé pour une augmentation du financement de l'Office pour qu'il puisse répondre convenablement aux besoins des réfugiés dans le besoin. Il a exhorté le Gouvernement israélien à cesser les actions d'harcèlement dont est victime le personnel de l'UNRWA et a invité la communauté des donateurs et les membres de la Commission consultative à continuer à apporter leur soutien financier à l'Office.

M. HAMAD RASHID NASSEB ALMANSOORI (Émirats arabes unis) a rappelé que l'escalade des agressions militaires israéliennes et la destruction de certains camps palestiniens durant la récente agression de ce pays contre le Liban avaient ajouté à la détresse du peuple palestinien. Il a affirmé que l'occupation progressive des territoires palestiniens avait provoqué le déplacement de 3,5 millions de personnes, sans compter les expropriations, les bouclages et la construction du mur de séparation - actions entreprises au mépris des résolutions de l'ONU. En outre, a-t-il indiqué, la suspension de l'aide des pays donateurs a contribué à accentuer la précarité économique et sanitaire, rendant le chômage endémique et favorisant la propagation de maladies chroniques.

Le représentant a réitéré la détermination de son pays à apporter son soutien financier et humanitaire au peuple palestinien et participer aux efforts de reconstruction des infrastructures palestiniennes détruites lors des bombardements israéliens. Il a exhorté les institutions spécialisées des Nations Unies à trouver une solution juste et durable pour les réfugiés palestiniens, leur permettant de rentrer chez eux et d'être compensés pour leurs pertes morales et matérielles. Le représentant a invité Israël, en tant que puissance occupante, à cesser sa politique d'agressions arbitraires et répétées, ainsi qu'à suspendre les bouclages systématiques des camps de réfugiés. Il a souligné l'importance de renforcer le mandat de l'UNRWA dans la bande de Gaza, en Cisjordanie, au Liban, en Syrie et en Jordanie, rappelant que la cause des réfugiés palestiniens ne pourra être réglée sans la création d'un État palestinien indépendant ayant pour capitale Al-Quds (Jérusalem).

M. A. ADAILEH (Jordanie) a souligné que la question des réfugiés palestiniens était un élément essentiel de la situation économique et démographique de la Jordanie, qui accueille 42% de ces réfugiés. Les besoins de retour et d'indemnisation doivent être remplis conformément aux résolutions pertinentes des Nations Unies, a-t-il déclaré. Le Gouvernement jordanien doit dépenser des montants très élevés pour la gestion des 13 camps de réfugiés qu'il accueille sur son sol et, il couvre également certains frais opérationnels de l'UNRWA, malgré ses propres difficultés budgétaires, a-t-il indiqué.

Les services de l'UNRWA déclinent alors que les besoins augmentent et que seul 20% du budget de l'Office est consacré aux réfugiés de Jordanie, a-t-il souligné, avant d'attirer l'attention sur les conséquences potentielles de cette diminution des services pourtant essentiels. Le représentant a appelé Israël à faciliter le travail de l'Office et espéré que les initiatives de réforme de l'UNRWA lui permettront d'améliorer sa situation financière et partant, la qualité et la quantité des services qu'il dispense aux réfugiés palestiniens.

M. TAREQ MD. ARIFUL ISLAM (Bangladesh) s'est dit préoccupé par la dégradation de la situation dans la bande de Gaza, en Cisjordanie et au Liban, et a regretté que l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) ait dû étendre ses opérations, estimant que ses activités auraient plutôt dû diminuer. Il s'est dit consterné par l'imposition d'un régime de sanctions suite à l'élection du nouveau gouvernement en Palestine, rappelant que les sanctions détériorent les conditions de vie des Palestiniens. Les indicateurs socioéconomiques montrent que le chômage, la pauvreté et l'insécurité alimentaire ont atteint de nouveaux niveaux, a-t-il fait observer. Il a toutefois estimé que le retrait d'Israël de la bande de Gaza et de la Cisjordanie en 2005 a marqué une amélioration considérable de la situation du peuple palestinien. Tout en soulignant que la signature de l'Accord du 15 novembre 2005 sur la circulation des personnes a constitué un progrès important, il s'est inquiété de l'augmentation des restrictions, plus particulièrement en ce qui concerne l'accès au travail et aux marchés israéliens. Ces restrictions empêchent l'économie palestinienne de se réaliser pleinement, a-t-il précisé. Il s'est également dit préoccupé par les restrictions dont l'UNRWA fait l'objet, notamment en ce qui concerne la liberté de circulation de son personnel. Soulignant que la construction du mur de

séparation envenimait cette situation, il a exhorté Israël à assurer la libre circulation des représentants de l'UNRWA et à ne pas s'ingérer dans ses activités. Pour conclure, il a salué le travail de l'Office et s'est montré convaincu que les réformes qu'il a l'intention d'entreprendre dans les trois prochaines années viendraient renforcer son efficacité.

Mme REBECA HERNÁNDEZ TOLEDANO (Cuba) s'est félicitée du travail de l'UNRWA qui a été effectué, selon elle, dans les conditions les plus dures. Elle a estimé injustifiable que la population palestinienne continue à souffrir de la longue et brutale occupation israélienne et se voit dénier ses droits fondamentaux, y compris son droit à l'autodétermination et au retour à ses terres, en ce qui concerne les réfugiés. Elle a affirmé que le prétendu « retrait » des troupes israéliennes de la bande de Gaza n'avait pas mis fin à la politique du Gouvernement israélien dans cette région car Israël continuait à en contrôler l'espace aérien et les frontières maritimes et terrestres. Elle a affirmé que la fermeture de points de passage, particulièrement celui de Karni, avait des conséquences graves pour la population en raison de l'impossibilité de recevoir des médicaments, de la nourriture et de l'essence. Elle a condamné la politique agressive qui a fait de Gaza une zone scellée dans laquelle les habitants sont des prisonniers au mépris des appels répétés de la communauté internationale et des résolutions successives adoptées par l'ONU à cet égard. En outre, elle a déclaré que les autorités israéliennes imposaient des restrictions inacceptables à la liberté de mouvement du personnel de l'UNRWA, entravant notamment sa capacité à fournir des services d'urgence. Se félicitant de la bonne gestion du budget de l'Agence, elle a toutefois regretté que son surplus soit dû à une incapacité à mener certaines activités pour des raisons sécuritaires.

M. MANSOUR AYYAD SH. A. AL-OTAIBI (Koweït) a salué l'excellent travail accompli par la Commissaire et l'UNRWA, rappelant la position de son pays selon laquelle l'Office devait poursuivre ses activités tant que le problème palestinien n'aura pas trouvé de solution définitive. Évoquant l'action de l'UNRWA sur le terrain, le représentant a salué la qualité des services fournis sur le plan éducatif, matériel et humanitaire aux réfugiés, affirmant que le Koweït avait activement contribué à ces efforts. Il a déclaré que, compte tenu du budget réduit de l'Office, son pays avait consenti à lui accorder une rallonge d'un million de dollars pour que celui-ci puisse adapter son travail aux innombrables exactions perpétrées par les autorités israéliennes. Il a dénoncé la destruction, par l'armée israélienne, des immeubles construits par l'Office, qualifiant ces actes d'inacceptables et exhortant Israël à respecter les conventions internationales. Il a rappelé qu'afin de faciliter le travail de l'Office, son personnel devait bénéficier des mêmes privilèges et immunités dont jouit le personnel des autres institutions spécialisées des Nations Unies. Insistant sur la nécessité de trouver une solution juste, durable et globale au problème palestinien, le représentant s'est prononcé pour la création d'un État palestinien avec comme capitale Jérusalem.

M. BASHAR JA'AFARI (République arabe syrienne) a déclaré qu'Israël continuait de refuser aux Palestiniens le droit au retour dans leurs territoires et apporté tout son appui au travail de l'UNRWA, compte tenu des conditions difficiles dans lesquelles il se poursuit. Aucune lueur d'espoir n'est apparue à l'horizon depuis 1948, a-t-il déploré, Israël empêchant toujours le retour des personnes qui ont été déportées à l'époque par la force de leurs villes et de leurs villages. Les Palestiniens forment le groupe le plus important de réfugiés dans le monde, a affirmé le représentant, dénonçant le fait que le monde reste observateur impuissant de la poursuite des pratiques israéliennes. Les allégations répétées d'Israël concernant son retrait unilatéral de plusieurs régions des territoires en 2005 sont fausses, les territoires palestiniens étant toujours occupés, a-t-il estimé. Israël doit respecter les droits de l'homme dans les territoires, ses attaques contre des civils constituant des violations directes des normes les plus élémentaires du droit international. Il s'agit de crimes de guerre, a insisté le représentant, estimant que les Palestiniens étaient victimes de punitions collectives d'une ampleur inégalée dans l'histoire.

Israël a adopté une politique brutale même contre les installations des Nations Unies, a-t-il poursuivi, dénonçant le pilonnage par l'armée israélienne des édifices de l'UNRWA. Le rapport indique que les pratiques israéliennes ont des conséquences négatives sur le travail de l'Office, a-t-il rappelé, notamment en matière de restriction des mouvements, ce qui est également contraire aux dispositions du droit international. La Syrie, en tant que pays hôte des réfugiés, n'a cessé de faire preuve de son appui aux Palestiniens, malgré les lourdes charges financières que cela implique. Il faut que l'UNRWA bénéficie de son côté des ressources nécessaires à son bon fonctionnement et que ses personnels disposent des mêmes

conditions d'emploi que les autres personnels des Nations Unies, notamment en matière de prime de danger, a estimé le représentant. Il a exhorté la communauté internationale à faire pression sur Israël pour qu'elle mette fin à sa politique d'agression et se conforme aux dispositions des innombrables résolutions de la communauté internationale.

M. TAISTO HUIMASALO (Finlande), au nom de l'Union européenne et des pays en voie d'adhésion, a rappelé que l'année 2006 a été une année difficile pour l'Office. Il a souligné l'engagement du personnel de l'Office malgré les situations dangereuses auxquelles il a été exposé. Soulignant que l'UE était le plus grand contributeur de l'Office, assurant la moitié de son budget, il a salué les travaux de la Commission consultative qui visent à appuyer l'action de l'UNRWA sur le terrain.

Il a estimé que la crise humanitaire endémique des territoires palestiniens occupés était imputable aux bouclages de l'armée israélienne, qui aggravent la précarité économique de cette population. Il faut qu'Israël mette fin à sa politique de colonisation, qu'elle démantèle les postes de contrôle mis en place depuis 2001, et qu'elle cesse le processus de confiscation des terres, pour qu'un règlement puisse enfin être négocié les États, a-t-il précisé. Le représentant a également exhorté le Gouvernement israélien à accorder aux populations palestiniennes un accès total aux territoires et a invité les pays donateurs à utiliser les programmes d'urgence pour venir en aide à ces populations. Il a par ailleurs estimé indispensable que les Palestiniens renoncent au terrorisme, affirmant que le peuple palestinien devait se doter d'un gouvernement d'unité. Il faut promouvoir le processus de paix, dans le cadre d'un accord final de l'ONU, a conclu le représentant.

M. KAIS KABTANI (Tunisie) a souligné les contributions importantes des pays d'accueil des réfugiés ainsi que l'importance des services dispensés par l'Office. Il a exhorté la communauté internationale à répondre aux appels lancés par l'Office pour financer et participer à ses programmes. Une catastrophe humanitaire grave risque d'arriver dans les territoires palestiniens occupés, a-t-il déclaré, dénonçant les agissements d'Israël envers l'UNRWA qui entravent son travail humanitaire. Ces agissements sont contraires au droit international, a-t-il souligné, demandant l'application des résolutions pertinentes des Nations Unies sur cette question, dans le respect du droit inaliénable du peuple palestinien à l'autodétermination, ainsi que du droit inaliénable des réfugiés au retour.

Rapport sur les personnes déplacées du fait des hostilités de juin 1967 et des hostilités postérieures (A/61/358)

Le présent rapport indique que le Secrétaire général n'a reçu aucune réponse du Représentant permanent d'Israël auprès des Nations Unies au sujet des mesures adoptées par le Gouvernement israélien pour appliquer les dispositions de la résolution 60/101 de l'Assemblée générale sur la situation des réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.

Il contient également des renseignements communiqués au Secrétaire général par le Commissaire général de l'Office sur le retour en Cisjordanie et dans la bande de Gaza de réfugiés immatriculés auprès de l'Office se trouvant en Jordanie, au Liban et en République arabe syrienne.

L'Office rappelle qu'il n'est pas en mesure d'évaluer le nombre total de personnes déplacées qui sont rentrées chez elles puisque seuls les réfugiés immatriculés figurent sur ses registres. Selon lui, depuis juin 1967 et jusqu'à aujourd'hui, environ 26 534 réfugiés immatriculés sont rentrés dans les territoires occupés.

Biens appartenant à des réfugiés de Palestine et produit de ces biens: rapport du Secrétaire général (A/61/278)

Le présent rapport contient la réponse de la Suède à la note verbale du 4 mai 2006, dans laquelle le Secrétaire général demandait à Israël et à tous les États Membres de lui faire parvenir des informations sur toute mesure prise ou envisagée concernant les dispositions des résolutions 60/100 à 60/103 de l'Assemblée générale.

Dans sa réponse, la Mission permanente de la Suède auprès des Nations Unies fait savoir que la Suède est, par ordre d'importance, le troisième donateur à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, avec une contribution qui s'élève à 31 350 000 dollars américains. Le Gouvernement suédois ne possède malheureusement aucun registre concernant des biens, des avoirs ou des droits de propriété appartenant à des Palestiniens en Israël. Il ne peut donc fournir aucune des informations demandées dans la résolution 60/103 de l'Assemblée générale.

Aucun autre État Membre n'a communiqué d'informations concernant ces résolutions.

Rapport de la Commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine (A/61/172)

La Commission rappelle qu'elle a présenté le 19 août 2005 le rapport (A/60/277) et déclare n'avoir rien de nouveau à signaler depuis sa parution.

* * * * *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel